



ADMINISTRATION COMMUNALE DE BRAINE-LE-COMTE
Grand Place, 39
7090 Braine-le-Comte

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT
RURAL
BRAINE-LE-COMTE

PARTIE III : DEFINITION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

AVRIL 2015
DECEMBRE 2017
JUN 2018



agora
-urba.eu

Rue Montagne aux Anges, 26 - 1081 Bruxelles
Engelenbergstraat, 26 - 1081 Brussel
T. +32 2 779 13 55 - F. +32 2 779 22 75
agora@agora-urba.be - www.agora-urba.eu

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	3
1 INTRODUCTION	5
1.1 Présentation	5
1.2 Méthodologie propre à la réalisation de la synthèse du diagnostic partagé	6
2 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC PARTAGE	7
2.1 Cadre de vie.....	7
2.1.1 Situation existante de droit.....	7
2.1.2 Paysage.....	7
2.1.3 Constructions.....	8
2.2 Cohésion sociale.....	9
2.2.1 Population et vie sociale.....	9
2.2.2 Equipement.....	10
2.2.3 Vie politique.....	10
2.3 Mobilité.....	11
2.4 Développement économique.....	12
3 OBJECTIFS GENERAL	13
4 ENJEUX	13
4.1 Assurer le développement économique.....	13
4.2 Préserver le patrimoine bâti et naturel.....	14
4.3 Tisser les liens sociaux.....	15
5 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	17
5.1 Développer et pérenniser les activités économiques.....	17
5.1.1 Développer les circuits courts.....	17
5.1.2 Améliorer l'accessibilité du centre-ville depuis les villages.....	17
5.1.3 Renforcer le centre-ville comme pôle commercial.....	18
5.1.4 Soutenir l'agriculture locale.....	18
5.1.5 Améliorer l'accessibilité des zones d'activités.....	18
5.2 Faire connaître le patrimoine brainois pour le préserver et en faire un atout de développement.....	19
5.2.1 Développer l'activité touristique.....	19
5.2.2 Développer le réseau mode doux.....	19
5.2.3 Valoriser le patrimoine local.....	20
5.2.4 Valoriser le réseau hydrographique.....	20
5.2.5 Valoriser les points de vue paysagers.....	21
5.3 Préserver l'équilibre entre ville et campagne.....	21
5.3.1 Maitriser le développement urbain.....	21
5.3.2 Développer les liaisons entre les villages.....	22
5.3.3 Préserver et développer les réseaux écologiques.....	22
5.4 Valoriser les espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie brainois.....	23
5.4.1 Marquer la centralité des villages.....	23
5.4.2 Organiser les circulations dans les villages.....	23
5.4.3 Améliorer la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public.....	24
5.5 Ancrer la population au territoire brainois.....	24
5.5.1 Développer une offre de transports alternatifs.....	24

5.5.2 Développer une offre de logements alternatifs.....	25
5.5.3 Proposer des équipements et des services adaptés aux jeunes	25
5.5.4 Optimiser l'utilisation des équipements	25
5.5.5 Augmenter l'offre en logements publics	26
6 SYNTHÈSE	27

1 Introduction

Le présent document constitue la partie III « Définition des objectifs de développement » du Programme Communal de Développement Rural de la Ville de Braine-le-Comte. Il reprend en première partie une synthèse du diagnostic participatif réalisé avec les habitants et dans une seconde la définition des objectifs généraux, qui se matérialisent en enjeux et objectifs de développement.

1.1 Présentation

Ce **diagnostic partagé** résulte du croisement entre les données socio-économiques reprises en Partie I et les avis et commentaires exprimés par la population locale et les personnes ressources rencontrées. Présenté sous forme d'un tableau AFOM, il souligne les forces et faiblesses du territoire ainsi que ses ressources et potentialités pointés par :

- l'auteur de projet lors de son analyse dans le diagnostic socio-économique ;
- les citoyens lors des différentes réunions menées dans les villages de l'entité.

L'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) reprend les facteurs internes et externes d'une entité. Au niveau de la Ville de Braine-le-Comte, ces facteurs peuvent exprimer ; soit les éléments présentant la situation existante, avec leurs atouts et leurs faiblesses (facteurs internes) ; soit les éléments pouvant influencer sur l'évolution du territoire, avec leurs opportunités et leurs menaces (facteurs externes).

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <p style="text-align: center;">Aspects positifs propres au territoire, maîtrisables, sur lesquelles on peut s'appuyer pour construire le futur.</p> <p style="text-align: center;"><i>Réserves foncières disponibles pour permettre l'installation de nouvelles populations</i></p>	<p style="text-align: center;">Faiblesse</p> <p style="text-align: center;">Aspects négatifs propre au territoire, contrôlables, sur lesquelles il y a une marge d'amélioration.</p> <p style="text-align: center;"><i>Prix du terrain en forte augmentation, dissuasif pour l'installation de nouveaux habitants</i></p>
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <p style="text-align: center;">Éléments positifs extérieurs, tendances évolutives non maîtrisables mais dont on peut tirer parti</p> <p style="text-align: center;"><i>Possibilité de revenus supplémentaires pour la Commune (IPP)</i></p>	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <p style="text-align: center;">Elément négatif extérieur (limite, obstacle, tendance évolutive,...) non maîtrisable et pouvant limiter le développement</p> <p style="text-align: center;"><i>Plus d'accès au foncier pour les jeunes</i></p>

Les **enjeux** présentés ci-après sont issus d'une série d'étapes préalables développées dans les phases précédentes du programme communal de développement rural :

- le diagnostic territorial (« Caractéristiques socio-économiques ») réalisé par l'auteur de projet, avec une synthèse pour chaque thématique abordée ;
- les résultats de la phase de consultation des habitants, de nombreux acteurs et personnes ressources ;
- une synthèse AFOM « Diagnostic partagé » qui croise et intègre la vision du bureau d'études avec celles des acteurs du territoire.

Ce sont des **grandes questions** qui se posent à la Ville et auxquelles la stratégie de développement rural va tâcher d'apporter des éléments de réponse. Elles sont partie intégrante d'un **objectif global**.

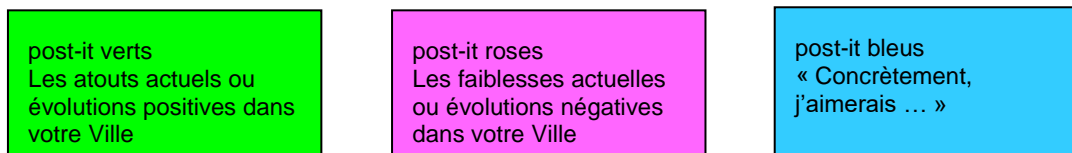
Elles ont présidé à la formulation d'**objectifs de développement** comme devant être les axes de la stratégie communale pour les dix prochaines années. Chaque objectif de développement est illustré par des **objectifs opérationnels** permettant d'atteindre l'objectif de développement fixé.

1.2 Méthodologie propre à la réalisation de la synthèse du diagnostic partagé

Le diagnostic réalisé par le bureau d'étude a été présenté à la population lors de réunions de consultations. Les séances se sont tenues dans les différents villages.

(Hennuyères – 7/10/2014 ; Braine-le-Comte – 9/10/2014 ; Ronquières - Henripont – 14/10/2014 ; Stenkerque - Petit-Roeulx – 16/10/2014).

Les habitants ont pu s'exprimer selon la méthodologie proposée :



Les idées/avis/propositions exprimées¹ ont été récoltées et ensuite regroupées sous 4 thématiques, afin d'être présentées à la population en date du 24 novembre 2014. Les thématiques retenues sont :

- Mobilité
- Cadre de vie
- Cohésion sociale
- Développement économique

Les divers éléments mis en relation dans ce diagnostic partagé peuvent parfois être contradictoires. En effet, cet exercice consiste en une analyse « croisée » entre le regard « objectif » de l'auteur de projet et le regard « subjectif » de la population et des personnes ressources.

Cette analyse croisée a permis de poser les constats sur base desquels la CLDR, sous forme de groupes de travail, a axé ses réunions.

¹ Les idées de projets ont par ailleurs été compilées dans la partie 4 « Des idées projets vers les fiches projets » non reprise ici.

2 Synthèse du diagnostic partagé

2.1 Cadre de vie

2.1.1 Situation existante de droit

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Important patrimoine bâti classé</p> <p>L'un des 1^{er} PCDN de la Wallonie</p> <p>3 sites remarquables (une zone Natura 2000 et deux réserves naturelles domaniales), plus de 360 arbres et haies remarquables</p>		<p>Réglementation visant à préserver les atouts patrimoniaux des centres de Braine-le-Comte et de Steenkerque</p> <p>Outils urbanistiques : cadre naturel, rénovation du centre-ville...</p> <p>Pôle de développement (SDER) avec Soignies</p>	<p>Plan de secteur modifié pour l'installation d'un centre d'enfouissement à l'ancienne carrière du Marouset</p>

2.1.2 Paysage

2.1.2.1 Espace naturel

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Beauté des paysages, vues dégagées</p> <p>Relief et paysage diversifié au bois de la Houssière</p> <p>Relief de type bas-plateau, pentes généralement faibles</p> <p>Ville verte, présence d'arbres et de fleurs</p> <p>Cadre de vie agréable, quiétude</p> <p>Maintien du paysage agricole, fierté des habitants, 91% de terres non urbanisées</p> <p>Sous-sol favorable à l'agriculture</p> <p>Réseau hydrographique très développé</p> <p>Un cours d'eau navigable traverse le territoire : le canal Bruxelles Charleroi</p> <p>Deux masses d'eaux souterraines de qualité bonne</p>	<p>Constructions récentes de maisons dans les campagnes</p> <p>Manque de verdure en centre-ville</p> <p>Exposition importante aux nuisances de l'agriculture "conventionnelle"</p> <p>Site karstique à l'est du territoire</p> <p>Plusieurs zones d'aléa inondation élevé, phénomène de ruissellement de d'érosion</p> <p>Pas d'aménagement public le long des rivières</p> <p>Qualité des eaux de surface variable</p> <p>Aucune zone de prévention autour des points de captages</p>	<p>L'ASBL ADESA propose de classer 42% du territoire en zone d'intérêt paysager</p> <p>Plusieurs points et lignes de vue mériteraient d'être protégés</p> <p>Opportunité de restaurer les anciens vergers</p> <p>Actions de nettoyage par les bénévoles</p> <p>Valorisation de l'ancien canal</p>	<p>Recul des surfaces agricoles au profit de terrains résidentiels</p> <p>Ville reprise en zone 4 de risque sismique</p>

2.1.2.2 Réseau écologique

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Présence d'importantes zones centrales du réseau écologique (Natura 2000, zone naturelle au Plan de Secteur, réserve naturelle domaniale)</p> <p>Présence de zones de développement (espace ruraux) et d'éléments de liaisons (cours d'eaux)</p> <p>Défense du patrimoine naturel</p>	<p>Réseau écologique menacé par l'urbanisation</p>		

2.1.3 Constructions

2.1.3.1 Espace bâti

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Faible urbanisation</p> <p>Centre ancien composé de maisons de type fermé</p> <p>Défense du patrimoine bâti</p> <p>Nombreux lieux de convivialité dans les villages</p> <p>Augmentation forte (20%) du nombre de logements en 20 ans</p>	<p>Zone rouge (constructible) trop importante dans le village d'Hennuyères, perte du caractère rural</p> <p>Cadre bâti relativement hétéroclite : habitat ancien au cœur des villages et maisons 4 façades en extérieur de villages</p> <p>Manque d'entretien des bâtiments existants, dont l'ancienne maison communale</p> <p>Pollution: bruit, lumières, déchets</p> <p>Place de BLC coupée par la RN, rénovation nécessaire des espaces de convivialité, abords de la gare d'Hennuyères qui manquent d'entretien</p> <p>Plus de la moitié du parc bâti est antérieur à 1945</p> <p>Importante hausse du prix des habitations</p> <p>Prix des terrains à bâtir qui a triplé en 20 ans</p>	<p>Villages pittoresques à valoriser</p> <p>Harmonier le centre du village</p> <p>Nouveaux projets immobiliers bien pensés: mobilité, infrastructures, mixité sociale, etc.</p>	<p>Pression démographique peu contrôlée</p> <p>Phénomène de périurbanisation (lotissement)</p> <p>Demande de logement public largement supérieur à l'offre</p>

2.1.3.2 Infrastructures techniques

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Majorité des logements repris en assainissement collectif au PASH, station d'épuration à Braine-le-Comte</p> <p>Adduction en eau potable généralisée sur le territoire</p> <p>Bassin d'orage à Braine-le-Comte qui limite les phénomènes de ruissellement</p> <p>Collecte sélective des déchets</p> <p>Gestion communale des déchets ménagers et des déchets verts</p>	<p>3 maisons ne sont pas reprises au PASH</p> <p>Aucun captage d'eau potable sur le Braine-le-Comte, eau potable acheminée depuis d'autres Villes</p> <p>Plusieurs infrastructures techniques traversent le territoire (lignes haute tension et canalisation)</p> <p>Réseau internet faible en dehors du centre</p>	<p>D'autres stations d'épurations sont prévues</p> <p>Population sensibilisée à la collecte de déchet</p>	

2.2 Cohésion sociale

2.2.1 Population et vie sociale

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Augmentation constante de la population</p> <p>Population relativement jeune par rapport à la moyenne provinciale</p> <p>Population âgée de plus de 60 ans moins nombreuse</p> <p>Une ville à taille humaine</p> <p>Sympathie des habitants</p> <p>Associations nombreuses et variées</p>	<p>Augmentation des ménages d'une seule personne et diminution des ménages de type famille (3 ou 4 personnes)</p> <p>Trop de lotissements en périphérie</p> <p>Manque d'établissements pour se divertir (cafés sympas)</p> <p>Peu de contact entre les agriculteurs et habitants</p>	<p>Présence d'une nouvelle population facile à sensibiliser aux enjeux d'égalité sociale, d'environnement</p> <p>Raviver les fêtes de village</p>	<p>Population extérieure, peu concernée par les activités villageoises</p> <p>Ville dortoir</p>

2.2.2 Equipement

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Très bon réseau d'enseignement</p> <p>Nombreux équipements sportifs</p> <p>Nombreux lieux de rencontre à vocation culturelle, centre culturel très dynamique</p>	<p>Absence d'équipements scolaires performants à Steenkerque</p> <p>Manque d'espace de jeux à Steenkerque (Agora space, etc.)</p> <p>Manque de grandes salles pour organiser des événements</p> <p>Manque d'équipement dans les villages (Ronquières, Henripont)</p>	<p>Utilisation culturelle de la gare de Ronquières</p> <p>Rénover l'ancienne maison communale et y proposer des services et lieu de rencontre pour les associations</p> <p>Proximité des grands centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>	<p>Augmentation importante de la population</p>

2.2.3 Vie politique

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>La Ville demande l'avis des citoyens</p>	<p>Immobilisme dans certains dossiers</p>	<p>Dynamisme et volonté d'innover, vision à moyen terme de l'évolution de la Ville</p> <p>Mise en place d'une politique participative</p> <p>Synergie entre la Ville et les associations</p>	

2.3 Mobilité

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Bonne accessibilité vers les principaux pôles régionaux et nationaux par les réseaux routiers</p> <p>Importante desserte ferroviaire en gare de Braine-le-Comte</p> <p>Centre de Braine-le-Comte bien desservi en TEC</p> <p>Présence d'itinéraires cyclables hors voirie : RAVeL, pré-RAVeL et itinéraire de liaison</p> <p>Présence de larges poches de stationnement dans le centre de Braine-le-Comte et les centres de villages, généralement aux abords des églises</p>	<p>La N6 (Bruxelles-Mons) traverse le territoire</p> <p>Danger de la route reliant Braine-le-Comte / Petit-Roeulx / Steenkerque</p> <p>Absence de panneaux directionnels dans les villages</p> <p>Limitation de vitesse non respectée dans les villages</p> <p>Mauvais état des voiries</p> <p>Offre limitée en gare d'Hennuyères</p> <p>Répartition inégale des transports, villages peu desservis</p> <p>Manque de liaisons entre la ville et les villages</p> <p>Mauvaise sécurité pour les modes doux (piétons, cyclistes, PMR)</p> <p>Manque d'espaces publics et récréatifs sécurisés</p> <p>Peu d'aménagements cyclistes en dehors des SUL de Braine-le-Comte</p> <p>Peu de pistes cyclables sur les voiries régionales</p> <p>Réseau cyclable en mauvais état</p> <p>Manque de parking (sauf Hennuyères)</p> <p>Pression automobile dans le centre-ville</p> <p>Pas de lieux de promenade en dehors du bois de la Houssière</p> <p>Réseau piéton peu développé, manque de trottoirs</p>	<p>Facilité de connexion vers Bruxelles en train</p> <p>Projet de RER</p> <p>Passage du RAVeL à proximité de Braine-le-Comte</p> <p>Aménagement de parkings proche de la gare</p>	<p>Insuffisance de parkings</p> <p>Faiblesse actuelle du développement piétons dans l'hyper-centre</p> <p>Affaiblissement de l'attrait commercial des rues du centre</p>

2.4 Développement économique

Atout	Faiblesse	Opportunité	Menaces
<p>Commerce de proximité, local, retour du Made in local</p> <p>Marché à Ronquières</p> <p>Activité économique liée au tourisme qui emploie beaucoup d'habitants de la Ville</p> <p>Passé industriel devenu un atout touristique (plan incliné de Ronquières, verreries, tuileries...)</p>	<p>Secteur agricole faible pourvoyeur d'emploi</p> <p>Commerces peu diversifiés et attractifs, absence de commerce local, équitable, éco....</p> <p>Pas de commerces à Henripont, Petit-Roeulx, Steenkerque</p> <p>Peu d'emplois sur la Ville, peu d'entreprises</p> <p>De nombreux habitants travaillent dans la Région Bruxelles-Capitale</p> <p>Tourisme local peu développé (hors Plan incliné)</p>	<p>Attrait de l'agriculture bio et familiale</p> <p>Organisation d'un marché local</p> <p>Cadre bucolique qui attire les activités</p> <p>Dynamisme de l'économie de l'immobilier et la construction</p> <p>Attractivité de la Ville pour les travailleurs bruxellois</p>	<p>Vieillessement et non reprise des exploitations agricoles, impossibilité pour les jeunes agriculteurs de s'installer</p> <p>Enjeux humains et environnementaux complexes et sans solutions pour le secteur agricole</p> <p>Risque de devenir une ville dortoir</p>

3 Objectif général

Suite aux différents groupes de travail et réunions de participation citoyenne, il a été ressenti un besoin de s'appuyer sur les identités de chaque village avec une volonté Ville de développement harmonieux pour un territoire viable, attractif et vivant.

L'objectif général de développement pour l'entité pour les 10 prochaines années peut donc se résumer comme suit :

« *S'appuyer sur les identités villageoises pour générer un développement harmonieux et cohérent de Braine-le-Comte* »

Cet objectif est partagé par l'ensemble des membres de la CLDR.

4 Enjeux

Les trois grands enjeux pour l'avenir communal, sont formulés tels des défis lancés aux élus et à la population locale pour les dix prochaines années.

Il s'agit d'enjeux balayant l'ensemble des thématiques et pouvant répondre à l'ensemble des questions posées lors **des différentes réunions de consultation et des groupes de travail**.

De plus, les enjeux énoncés sont définis sur base de la synthèse de la phase I : descriptions des caractéristiques socio-économiques de la Ville. Ceux-ci sont repris comme éléments déterminants ci-après.

Ces **éléments déterminants** sont ceux qui ont présidé à la formulation des objectifs de développement comme devant être les axes de la stratégie communale pour les dix prochaines années.

4.1 Assurer le développement économique

- Braine-le-Comte forme avec Soignies un pôle de développement (SDER) ;
- La majorité du territoire communal est repris en zone agricole au Plan de Secteur.

- Une bonne accessibilité depuis et vers les principaux pôles régionaux et nationaux par la proximité de plusieurs autoroutes ;
- La N6 reliant Bruxelles et Mons est une voirie structurante au sein du territoire communal ;
- Une importante desserte ferroviaire en gare de Braine-le-Comte et une offre beaucoup plus limitée en gare de Hennuyères ;
- Une offre du réseau TEC inégale sur le territoire communal. L'offre est fortement axée sur le centre de Braine-le-Comte et les villages disposent d'une desserte plus réduite ;
- Peu d'aménagements cyclables en voirie en dehors des sens uniques limités dans le centre de Braine-le-Comte et de pistes cyclables sur les voiries régionales en dehors des zones urbaines ;
- Présence de larges poches de stationnement dans le centre de Braine-le-Comte ;
- Poches de stationnement dans les centres de villages, généralement aux abords des églises ;
- Réglementation du stationnement par une zone bleue dans le centre de Braine-le-Comte.

- Bien qu'il s'agisse d'une Ville dominée par les paysages agricoles, le secteur primaire ne représente plus le principal pourvoyeur d'emploi local. En dépit des importantes avancées technologiques qui ont marqué l'agriculture au fil des dernières décennies, celle-ci est confrontée à des enjeux à la fois humains et environnementaux face auxquels peu de solutions sont actuellement proposées.
- Du passé industriel de Braine-le-Comte il reste quelques traces (le plan incliné de Ronquières, les verreries et tuileries, etc.), mais celui-ci a désormais laissé place à des activités de services, secteur dans lequel la majorité des habitants de la Ville travaillent.
- Braine-le-Comte se trouve dans l'aire d'influence de Bruxelles. L'analyse de la provenance des revenus du travail des habitants de la Ville révèle que ces derniers travaillent majoritairement dans la Région de Bruxelles-Capitale. L'influence de Bruxelles est par ailleurs lisible en analysant les domaines qui présentent un certain dynamisme dans l'économie brainoise, à savoir l'immobilier et la construction. En effet, la situation de Braine-le-Comte à 40 km de Bruxelles confère à la Ville une attractivité pour les travailleurs bruxellois en quête d'une meilleure qualité de vie dans un cadre plus rural.
- Par conséquent, un des enjeux de la Ville est de ne pas devenir uniquement une ville-dortoir mais de continuer à offrir des emplois, des services et des activités à ses habitants.

4.2 Préserver le patrimoine bâti et naturel

- Le territoire de Braine-le-Comte résulte en 1977 de la fusion de six Villes ;
- Les villages sont principalement marqués par l'importance du secteur agricole.

- La Ville s'est dotée de plusieurs outils urbanistiques afin de planifier son développement et ce pour différents aspects de son territoire : cadre naturel, rénovation du centre-ville de Braine-le-Comte, etc. ;
- Le village de Steenkerque a malgré lui été le terrain de la Grande Histoire, lors de la bataille de Steinkerque (orthographe de l'époque du village) en 1692 ;
- De l'importance militaire de Braine-le-Comte, tenu par le comte de Hainaut en territoire Brabant restent principalement les vestiges des remparts ;
- Les industries ont également laissé des traces sur le territoire communal, à Ronquières notamment où se sont installés des verreries et plus tard le plan incliné.

- Le plan de secteur a été modifié pour l'installation d'un Centre d'Enfouissement Technique à l'ancienne carrière du Marouset.
- La gestion d'une petite partie des déchets est confiée à l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW).
- Les déchets communaux font l'objet d'une collecte sélective. De plus, les habitants ont la possibilité d'aller les déposer au parc à conteneurs.
- L'IBW valorise les déchets au maximum via le recyclage, le compostage, l'incinération avec production d'énergie et l'enfouissement technique.
- La majorité des ménages brainois sont repris en assainissement collectif au PASH ;
- Une station d'épuration existe à Braine-le-Comte mais à terme d'autres stations d'épuration devraient être construites.

- L'adduction en eau potable est généralisée sur le territoire communal et aucun captage pour la distribution publique d'eau potable n'est présent à Braine-le-Comte. L'eau potable provient donc d'autres Villes ;
- Les centres de Braine-le-Comte et de Steenkerque font l'objet d'une réglementation visant à préserver leurs atouts patrimoniaux ;
- Le patrimoine naturel protégé de la Ville se compose de trois sites remarquables (une zone Natura 2000 et deux réserves naturelles domaniales) et de plus de 360 arbres et haies remarquables. La valorisation du cadre naturel de la Ville est assurée par le Programme Communal de Développement de la Nature, l'un des premiers établis en Wallonie.

- Recul des surfaces agricoles au profit des terrains résidentiels ;
- Braine-le-Comte est recouvert à 91% de terrains non-urbanisés ;
- Le cadre bâti de Braine-le-Comte est relativement hétéroclite, mêlant typologie de l'habitat ancien au cœur des villages et les caractéristiques des lotissements avec des maisons plutôt de type « clé sur porte » en extérieur de villages ;
- La Ville possède un patrimoine bâti varié (fermes, patrimoine religieux, « attractions » comme le plan incliné de Ronquières) ;
- Les villages sont assez bien pourvus en lieux de centralité. Certains espaces mériteraient cependant un traitement plus qualitatif.

- **Les sols** de la Ville sont principalement de type limoneux, ce qui est favorable à l'agriculture.
- **Le sous-sol** composé à certains endroits de sables bruxellois a permis l'exploitation de plusieurs carrières, notamment au niveau du bois de la Houssière.
La Ville présente plusieurs contraintes physiques liées à son sous-sol : la Ville est reprise en zone 4 d'aléa sismique et un site karstique est recensé à l'est du territoire communal.
- **Le relief** de la Ville est de type bas-plateau. Les pentes sont généralement faibles, excepté au niveau de la crête du bois de la Houssière, qui traverse le territoire du Nord au Sud.
- **Le réseau hydrographique** est très développé et a creusé de nombreuses vallées. Un cours d'eau navigable traverse le territoire communal : le canal Bruxelles-Charleroi. La qualité des eaux de surface varie d'un cours d'eau à l'autre, la qualité du canal étant considérée comme bonne.
- La Ville comprend plusieurs **zones d'aléa d'inondation** élevé, notamment à Steenkerque le long de la Senne, et à Braine-le-Comte. Des aménagements ont déjà été réalisés et d'autres sont prévus. Des **phénomènes de ruissellement et d'érosion** (coulées de boue) existent également. Onze points noirs ont été étudiés par la cellule Giser de la Région et des aménagements spécifiques sont prévus.

- Le territoire communal se situe sur deux **masses d'eaux souterraines** dont la qualité est jugée comme bonne (concentrations en nitrates). Plusieurs **prises d'eau souterraine** sont recensées sur le territoire communal mais aucune zone de prévention n'existe pour ces points de captage. Aucun captage n'est utilisé pour la distribution publique d'eau potable.
- Un bassin d'orage existe à Braine-le-Comte ce qui permet de limiter les phénomènes de ruissellement ;
- Plusieurs infrastructures techniques d'énergie traversent le territoire communal (lignes haute tension et canalisations).
- Le **réseau écologique** comprend d'importantes zones centrales dont la majorité sont protégées (zone naturelle au Plan de Secteur, zone Natura 2000 et réserves naturelles domaniales). Les zones de développement sont constituées d'espaces ruraux et les éléments de liaison comprennent les cours d'eau, les haies, les vergers, etc. Ce réseau écologique est menacé par l'urbanisation qui exerce une pression sur les habitats (fragmentation des habitats, disparition d'habitats, etc.), la pollution des cours d'eau, le développement d'espèces invasives, etc.
- Le paysage de la Ville est ouvert, permettant d'avoir des vues qui portent loin. De manière générale, les plateaux sont dominés par la présence de labours et les fonds de vallées par des prairies. Au niveau du bois de la Houssière, le relief est plus accidenté et le paysage y est plus diversifié, avec des boisements sur les pentes fortes, et de l'activité agricole sur les pentes douces.
- Le Plan de Secteur comprend plusieurs Périmètres d'Intérêt Paysager qui assurent une protection du paysage. Environ 20 % du territoire communal est repris dans ces périmètres. L'asbl ADESA a estimé que le potentiel paysager de la Ville était supérieur à ce qui est prévu au niveau du Plan de Secteur puisqu'elle propose de classer environ 42 % du territoire en zones d'intérêt paysager.
- Cette même asbl a par ailleurs identifié plusieurs points et lignes de vue qui mériteraient d'être protégés.
- Présence d'itinéraires cyclables hors voirie : RAVeL, pré-RAVeL, voie verte et itinéraire de liaison ;
- Du passé industriel de Braine-le-Comte il reste quelques traces (le plan incliné de Ronquières, les verreries et tuileries, etc.), mais celui-ci a désormais laissé place à des activités de services, secteur dans lequel la majorité des habitants de la Ville travaillent.

4.3 Tisser les liens sociaux

- Une dichotomie existe entre le centre urbain de Braine-le-Comte et la ruralité des villages, mais on note un même phénomène de périurbanisation (lotissements) ;
- Le cadre bâti de Braine-le-Comte est relativement hétéroclite, mêlant typologie de l'habitat ancien au cœur des villages et les caractéristiques des lotissements avec des maisons plutôt de type « clé sur porte » en extérieur de villages ;
- Les villages sont assez bien pourvus en lieux de centralité. Certains espaces mériteraient cependant un traitement plus qualitatif.
- Une bonne accessibilité depuis et vers les principaux pôles régionaux et nationaux par la proximité de plusieurs autoroutes ;
- Une importante desserte ferroviaire en gare de Braine-le-Comte et une offre beaucoup plus limitée en gare de Hennuyères ;
- Une offre du réseau TEC inégale sur le territoire communal. L'offre est fortement axée sur le centre de Braine-le-Comte et les villages disposent d'une desserte plus réduite ;
- Peu d'aménagements cyclables en voirie en dehors des sens uniques limités dans le centre de Braine-le-Comte et de pistes cyclables sur les voiries régionales en dehors des zones urbaines ;
- Présence d'itinéraires cyclables hors voirie : RAVeL, pré-RAVeL, voie verte et itinéraire de liaison.
- Depuis une vingtaine d'année, Braine-le-Comte connaît une augmentation relativement constante de sa population pour arriver à 21.327 habitants en 2012.
- En matière de densité, avec 252 habitants par kilomètre carré, Braine-le-Comte s'inscrit dans la continuité des Villes voisines (exception faite de Tubize). Cette population est, en grande partie, concentrée dans les différents noyaux d'habitat de la Ville.
- Braine-le-Comte présente une population relativement jeune par rapport à la moyenne provinciale puisqu'elle accueille, proportionnellement, davantage de 10-19 ans et de 40-49 ans que le Hainaut. De plus, les personnes âgées de plus de 60 ans sont, proportionnellement, moins nombreuses à Braine-le-Comte.

- Entre 2000 et 2009, la structure des ménages, de manière similaire aux tendances régionales et nationales, a connu une augmentation de la proportion de ménages composés d'une seule personne et une diminution des ménages de 3 ou 4 personnes.
- En 20 ans, Braine-le-Comte a connu une augmentation de 20% de son nombre de logements ;
- Deux types de logements sont prédominants à Braine-le-Comte regroupant chacun environ un tiers du parc : maisons de type fermé et maisons de type ouvert. Cette caractéristique retranscrit l'articulation entre les centres anciens et les nouveaux lotissements ;
- Depuis 1992, les nouveaux logements construits prennent soit la forme de maisons de type ouvert, soit d'appartements. ;
- Sur l'ensemble du parc de logements, plus de la moitié date d'avant 1945.
- La demande en logements publics s'élève à plus de 500 habitations alors que l'offre se limite à seulement 250 logements.
- Le marché de l'immobilier a connu une forte mutation en 20 ans avec des prix moyens au m2 de terrains à bâtir qui ont triplé pour atteindre aujourd'hui 57 €/m2. Les prix des habitations ont connu aussi une importante progression, même si celle-ci est restée plus réduite que pour les terrains à bâtir. Les prix moyens atteignent aujourd'hui 256 000 € pour une villa, 186 000 € pour une maison et 151 000 € pour un appartement.

- La Ville dispose d'un très bon réseau d'enseignement ;
- De nombreux clubs sportifs sont présents à Braine-le-Comte, notamment grâce aux bonnes infrastructures ;
- De nombreux lieux de rencontre à vocation culturelle ou des salles de fêtes sont à la disposition des habitants, le centre culturel de la Ville est très dynamique ;
- Les associations dans la Ville sont nombreuses et actives dans des domaines variés. Elles touchent tous les âges, créant une dynamique entre les habitants. Elles travaillent en synergie avec l'administration communale.

5 Objectifs de développement

Les **objectifs de développement** sont définis comme les résultats concrets attendus de l'Opération de Développement Rural. Ces objectifs visent à répondre aux besoins de la population de Braine-le-Comte ainsi qu'aux enjeux stratégiques auxquels la Ville devra faire face dans les années à venir.

5.1 Développer et pérenniser les activités économiques

5.1.1 Développer les circuits courts

La présence de nombreuses activités agricoles et d'artisans de produits de bouche sur le territoire communal ouvre des perspectives intéressantes de développement pour une économie locale. Les habitants ont de plus marqué leur désir de voir se multiplier les initiatives locales et de valoriser les produits du terroir. L'Agence de Développement Local a déjà entamé une série d'actions de promotion dans ce sens. Il semble essentiel d'encourager cette dynamique en multipliant les initiatives collaboratives avec et entre les producteurs et de favoriser la transformation et la consommation locale des productions.

L'ensemble des démarches s'inscrivent dans une volonté de développement de circuits-courts afin de limiter au maximum les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs et ainsi valoriser « le savoir-faire local ».

Indicateurs

- Chiffre d'affaire du commerce itinérant
- Nombre de producteurs et artisans travaillant en partenariat avec le commerce itinérant

Projets associés à cet objectif

- 1.5 Soutenir une agriculture durable et locale
- 1.6 Création d'un commerce itinérant
- 1.7 Projet de bâtiment polyvalent
- 2.3 Créer une maison de village à Hennuyères
- 2.5 Créer une maison de village à Henripont
- 3.1 Renforcer et développer l'offre touristique
- 3.7 Créer une maison de quartier dans la cité du Pire

5.1.2 Améliorer l'accessibilité du centre-ville depuis les villages

L'objectif est de connecter d'avantage les villages entre eux, afin d'assurer une meilleure accessibilité du centre-ville de Braine-le-Comte. Il peut être rencontré par le développement d'un réseau de mode doux plus sécurisant, mais également par la mise en place de service de desserte et transport local.

La présence de plusieurs réseaux peut faciliter le développement des connexions entre les différents villages, à l'image de la liaison ferroviaire entre les gares d'Hennuyères et de Braine-le-Comte, mais également les sentiers urbains, les chemins de campagne... Des services de transports locaux pourront venir compléter l'offre.

Indicateurs

- Nombre de séances informatives (Service Communal)
- Nombres d'élèves se rendant à l'école à vélo (Direction des écoles)
- Nombre de personnes se rendant à leur travail en vélo (Entreprises concernées)
- Nombre de pôles générateurs de déplacements équipés de parkings à vélos. Chaque année, au moins deux pôles devront être équipés en commençant par les plus importants.

Projets associés à cet objectif

- 1.1 Promouvoir les mobilités alternatives
- 1.2 Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité
- 2.1 Acquérir un bus 9 places

5.1.3 Renforcer le centre-ville comme pôle commercial

L'offre commerciale de Braine-le-Comte est importante, notamment représentée par la présence d'un important centre-ville commerçant, mais ne rencontre pas tous les besoins des habitants. La présence de grandes aires commerciales à proximité interfère sur la diversité de l'offre présente sur la Ville. Les petits commerces rencontrent des difficultés pour se maintenir dans le centre, tandis que de grandes superficies commerciales sont présentes en périphérie.

Cet objectif vise à valoriser et redynamiser le cœur commerçant de la ville, et en faire un pôle commerçant d'importance pour la Ville. L'offre commerciale doit être relocalisée en centre-ville afin d'activer les espaces publics et les lieux de densité, et présenter une offre diversifiée localement. La création d'un outil d'aide à la décision sur l'implantation de surfaces commerciales sera étudiée. Cet objectif peut également avoir un impact dans l'essor de la commercialisation des produits locaux.

Indicateurs

- Chiffre d'affaire des commerçants
- Nombre de créations de commerces sur la Ville

Projets associés à cet objectif

- 0.9 Inciter la création d'une association de commerçants
- 2.7 Initier un Schéma de Développement Commercial
- 2.7 Revitaliser l'espace gare de Ronquières
- 3.9 Revitaliser les cœurs de village

5.1.4 Soutenir l'agriculture locale

Il est nécessaire d'encourager la dynamique agricole locale en soutenant le maintien et le développement des plus petites exploitations tout en facilitant l'accès à la terre. Le prix de celle-ci connaît en effet une hausse importante, en raison de la pression foncière résultant de la proximité de pôles urbains denses. L'Agence de Développement Local intervient actuellement dans plusieurs mécanismes de soutien et valorisation de l'agriculture locale et propose également une formation d'agriculture biologique sur le territoire. Cette démarche présente une clé intéressante de mutation répondant à une demande réelle de la part du citoyen et à certains enjeux du monde agricole tout en s'inscrivant dans une vision de développement durable.

L'objectif vise à affirmer un modèle « agricole » plus raisonnable tourné vers les habitants et axé sur les exploitations de plus petites tailles, respectueuses des hommes et de la nature.

Indicateurs

- Nombre de producteurs et artisans travaillant en partenariat avec le commerce itinérant
- Enquête auprès des habitants sur leur niveau de satisfaction et l'amélioration de leurs relations avec les agriculteurs
- Evolution de nombre exploitations biologiques

Projets associés à cet objectif

- 0.6 Renforcer le réseau écologique
- 0.10 Revitaliser le cœur de vie de Henripont par l'aménagement du Plan vert
- 1.5 Soutenir une agriculture durable et locale
- 1.6 Création d'un commerce itinérant
- 1.7 Projet de bâtiment polyvalent

5.1.5 Améliorer l'accessibilité des zones d'activités

Les zones d'activités de la Ville sont situées à proximité des axes routiers et ferroviaires, mais également des zones économiques attractives relativement proches (capitale bruxelloise, zoning d'activité de Saintes...). L'attractivité de la Ville doit alors être renforcée, notamment en valorisant l'accessibilité et les équipements relatifs aux zones d'activités existantes.

Projets associés à cet objectif

- 3.4 Améliorer les conditions d'implantation des entreprises

5.2 Faire connaître le patrimoine brainois pour le préserver et en faire un atout de développement

5.2.1 Développer l'activité touristique

Le territoire de Braine-le-Comte dispose de nombreux atouts touristiques patrimoniaux (naturels, meubles et immeubles) et circuits de promenades balisés. L'attrait touristique de la Ville et le potentiel de développement d'un tourisme sportif et nature à proximité de grandes concentrations urbaines ont été démontrés dans le cadre du diagnostic participatif.

L'objectif est bien de développer un tourisme valorisant les ressources et les productions locales en accord avec le caractère rural de la Ville. Il passe par le développement d'une stratégie touristique débouchant sur des outils de promotion, la mise en réseau des acteurs et l'aménagement d'infrastructures à proximité des lieux touristiques au service des visiteurs mais aussi de la population locale. Il permet ainsi d'établir un lien entre le défi de la qualité de vie et celui du développement économique local.

Indicateurs

- Nombre de personnes participant aux activités à l'ancienne gare de Ronquières
- Taux de fréquentation des promenades et sites touristiques. Cette donnée peut être mesurée en période estivale

Projets associés à cet objectif

- 0.3 Valoriser les Bois de la Houssière comme atout touristique
- 0.4 Mettre en valeur le patrimoine notamment au travers de promenades
- 0.5 Valoriser l'ancien canal
- 0.7 Valoriser le site des étangs Martel
- 0.10 Revitaliser le cœur de vie de Henripont par l'aménagement du Plan vert
- 1.2 Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité
- 1.3 Valoriser et sécuriser les entrées de ville-village
- 2.4 Revitaliser l'espace « gare » de Ronquières
- 3.1 Renforcer et développer l'offre touristique
- 3.9 Revitaliser les cœurs de vie des villages

5.2.2 Développer le réseau mode doux

Les politiques et visions européennes, régionales, provinciales et communales encouragent l'aménagement d'infrastructures sécurisées pour favoriser la pratique des modes doux. La Ville s'est dotée à cet effet d'un plan communal de mobilité (PCM). L'entité étant déjà pourvue de nombreux itinéraires de promenades, il est souhaitable de privilégier l'aménagement d'un réseau fonctionnel favorisant la pratique quotidienne des modes doux. Toutefois, le réseau développé pourra également proposer des itinéraires de « loisirs » permettant une destination aisée vers les éléments touristiques de l'entité et des Villes voisines.

L'importance de réhabiliter les sentiers en les aménageant pour les modes doux a été soulevée de nombreuses fois à travers les différentes réunions. Certains sentiers et chemins vicinaux, qui mériteraient d'être intégrés dans le réseau modes doux afin de proposer des itinéraires alternatifs aux voiries non-sécurisées, sont actuellement sous-exploités.

Indicateurs

- Augmentation du nombre de déplacements domicile-école en mode doux.
- Nombre de kilomètres d'itinéraire aménagés (cyclistes et piétons) par an. La réalisation moyenne de 1,0 km par an représente un objectif pertinent à atteindre.
- Nombre de kilomètres d'itinéraire équipés d'une signalétique. L'objectif de 1,0 km par an est également à viser.

Projets associés à cet objectif

- 0.4 Mettre en valeur le patrimoine notamment à travers de promenades
- 1.1 Promouvoir les mobilités alternatives
- 1.2 Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité
- 1.3 Valoriser et sécuriser les entrées de ville/village
- 1.4 Sécuriser les abords d'écoles

5.2.3 Valoriser le patrimoine local

Dans l'esprit de valorisation du cadre de vie, la sensibilisation et la promotion de la préservation du patrimoine local (à la fois naturel et bâti) apparaît comme un objectif majeur. Particulièrement riche et diversifié, il constitue un des éléments importants dans l'affirmation de l'identité de la Ville, mais s'avère également une ressource non négligeable dans la perspective de diversification de l'offre touristique.

L'objectif est de continuer le travail de protection et de valorisation entrepris à travers un plan d'actions de promotion et d'entretien du patrimoine. Les démarches en cours sont plus particulièrement localisées dans les centres-villes, au niveau du canal et de ses installations historiques et doivent être poursuivies.

Indicateurs

- Taux de fréquentation des promenades et sites touristiques. Cette donnée peut être mesurée en période estivale ;
- Nombre de personnes participant aux activités à l'ancienne gare de Ronquières

Projets associés à cet objectif

- 0.2 Mettre en commun les savoirs
- 0.3 Mettre en valeur le patrimoine notamment au travers de promenades
- 0.4 Valoriser les Bois de la Houssière comme atout touristique
- 0.5 Valoriser l'ancien canal
- 0.7 Valoriser le site des étangs Martel
- 0.10 Revitaliser le cœur de vie de Henripont par l'aménagement du Plan vert
- 2.3 Revitaliser l'espace « gare » de Ronquières
- 3.1 Renforcer et développer l'offre touristique
- 3.2 Faire connaître Braine-le-Comte à ses habitants
- 3.9 Revitaliser les cœurs de vie des villages

5.2.4 Valoriser le réseau hydrographique

Le territoire de la Ville abrite de nombreux sites hydrographiques d'importances variables. Nombre d'entre eux sont déjà bien connus, à l'image du canal Bruxelles-Charleroi et du plan incliné de Ronquières, mais d'autres ne bénéficient pas de cette renommée. Le développement de sites touristiques peut s'accompagner de l'implantation de structures d'activités et de commerces de valorisation des produits locaux.

D'autre part, la gestion des eaux pluviales est un sujet essentiel dans une Ville qui a déjà connu plusieurs épisodes d'inondations dramatiques. Il relève à la fois du domaine de l'urbanisme, de l'évolution des pratiques agricoles et de la gestion hydrologique des cours d'eau.

Ces objectifs sont largement interdépendants : la valorisation des sites hydrographiques importants de la Ville peut intégrer une dimension de gestion intelligente des eaux de pluie et de ruissellement, et vice versa. Une contribution au renforcement du maillage écologique apparaîtra en transparence de cet objectif.

Indicateurs

- Mesures de taux de fréquentation des touristes au canal et aux étangs Martel

Projets associés à cet objectif

- 0.5 Valoriser l'ancien canal

- 0.7 Valoriser le site des étangs Martel
- 3.1 Renforcer et développer l'offre touristique
- 3.2 Faire connaître Braine-le-Comte à ses habitants

5.2.5 Valoriser les points de vue paysagers

Les points de vue remarquables sont des atouts importants à mettre en valeur, garants d'un cadre de vie agréable pour les habitants. Ils doivent également être moteurs de la prise de conscience de la valeur de la beauté des paysages ruraux et constituent un atout touristique important à proximité de grands centres urbains.

Il s'agit d'éviter l'étalement de la Ville au détriment des terres agricoles, afin de préserver le périmètre d'intérêt paysager sur la Ville et promouvoir la valorisation du patrimoine naturel.

Indicateurs

- Taux de fréquentation des promenades et sites touristiques. Cette donnée peut être mesurée en période estivale

Projets associés à cet objectif

- 0.3 Mettre en valeur le patrimoine notamment à travers de promenades
- 0.5 Valoriser l'ancien canal
- 0.7 Valoriser le site des étangs Martel
- 3.1 Renforcer et développer l'offre touristique
- 3.2 Faire connaître Braine-le-Comte à ses habitants
- 3.11 Elaborer un guide communal d'urbanisme

5.3 Préserver l'équilibre entre ville et campagne

5.3.1 Maitriser le développement urbain

Associée à une forte pression démographique venue des grandes entités urbaines à proximité, l'urbanisation importante que connaît la Ville entraîne des craintes quant à une diminution de la qualité du cadre de vie. Même si elles relèvent davantage du schéma de structure communal, les questions urbanistiques ne peuvent être passées sous silence dans l'élaboration de la stratégie du PCDR ; elles ont d'ailleurs été largement relayées tout au long du processus participatif.

Cet objectif de développement reflète une volonté très nette de la Ville et de ses habitants et fait référence aux outils d'urbanisme. Il s'agit d'éviter l'étalement de la Ville, et de resserrer les hameaux dans la réflexion de l'aménagement de la Ville des 10 prochaines années. Le rôle d'exemple des pouvoirs publics quant à la réflexion sur la localisation et à l'intégration urbanistique et paysagère des projets qu'ils mettent en œuvre est à prendre en compte, notamment (mais pas uniquement) dans le cadre du PCDR.

Indicateurs

- Taux de fréquentation de la plaine de jeux de la cité de l'Ange à Petit-Roeulx. Cette donnée peut être mesurée hors période scolaire : mercredi après-midi, vacances et week-end

Projets associés à cet objectif

- 2.4 Revitaliser l'espace « gare » de Ronquières
- 2.6 Revitaliser la cité de l'Ange à Petit-Roeulx
- 3.3 Améliorer les conditions d'implantation des entreprises
- 3.8 Créer des logements tremplins
- 3.9 Revitaliser les cœurs de vie des villages
- 3.10 Accentuer la présence de la ville dans les villages
- 3.11 Elaborer un guide communal d'urbanisme

5.3.2 Développer les liaisons entre les villages

Dans l'esprit transversal d'une valorisation de la ruralité à Braine-le-Comte, la question du vivre ensemble s'impose comme un champ majeur des actions à mener pour relever le défi de la qualité de la vie. Le territoire de Braine-le-Comte résulte de la fusion de 6 Villes, l'objectif est de développer les liaisons culturelles, folkloriques et historiques entre les villages. La préservation d'un cadre de vie rural de qualité implique une cohésion entre les habitants des différents villages. L'attraction du territoire rural, conjugué à sa proximité avec de grandes aires urbaines, participent au développement démographique de la Ville. Néanmoins, l'arrivée importante de nouveaux habitants ruraux est à prendre en compte. Un lien de proximité est à créer entre ces nouveaux habitants et leur territoire, en intégrant la connaissance du patrimoine local et des habitudes rurales.

Ce travail peut se concrétiser à travers un plan d'actions de promotion et d'entretien du patrimoine, du folklore mais également la mise en place d'un réseau de mobilité douce performant et sécurisant entre les villages.

Indicateurs

- Nombre de pôles générateurs de déplacements équipés de parkings à vélos. Chaque année, au moins deux pôles devront être équipés en commençant par les plus importants.
- Nombre de producteurs et artisans travaillant en partenariat avec le commerce itinérant
- Nombre d'événements et d'activités nécessitant une déclaration se déroulant dans les différents villages (activités en plein air et dans les salles).

Projets associés à cet objectif

- 0.2 Mettre en commun les savoirs
- 0.3 Mettre en valeur le patrimoine notamment au travers de promenade
- 1.1 Promouvoir les mobilités alternatives
- 1.2 Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité
- 1.3 Valoriser et sécuriser les entrées de ville-village
- 1.4 Sécuriser les abords d'école
- 1.6 Création d'un commerce itinérant
- 1.7 Projet de bâtiment polyvalent
- 2.1 Acquérir un bus 9 places ou renforcer l'utilisation du bus de l'école
- 2.2 Promouvoir les activités villageoises
- 2.3 Créer une maison de village à Hennuyères
- 2.5 Créer une maison de village à Henripont
- 3.2 Faire connaître Braine-le-Comte à ses habitants
- 3.4 Diversifier et optimiser les infrastructures pour les sports urbains au champ de la lune
- 3.5 Améliorer la gestion et l'utilisation des salles
- 3.6 Aménager un espace dédié à la musique
- 3.7 Créer une maison de quartier à la cité du pire
- 3.9 Revitalisation des cœurs de vie des villages

5.3.3 Préserver et développer les réseaux écologiques

La qualité écologique du territoire a déjà fait l'objet d'une réflexion dans le cadre des actions définies par le PCDN. Les nombreux projets entrepris en lot 0 mettent en évidence la prise de conscience effectuée par la Ville concernant la préservation du réseau écologique. D'autres actions de grande envergure, telle que le soutien à une agriculture plus durable, ou l'élaboration d'un guide d'urbanisme sont encore à engager.

Cet objectif vise à accompagner les mesures de gestion du territoire en place et inscrire cette dynamique écologique dans la durée.

Indicateurs

- Evolution de nombre exploitations biologiques

Projets associés à cet objectif

- 0.1 Créer des jardins communautaires
- 0.4 Valoriser les Bois de la Houssière comme atout touristique
- 0.5 Valoriser l'ancien canal
- 0.6 Renforcer le réseau écologique
- 0.7 Valoriser le site des étangs Martel
- 0.8 Sensibiliser la population à la gestion des déchets
- 1.5 Soutenir une agriculture durable et locale
- 3.11 Elaborer un guide communal d'urbanisme

5.4 Valoriser les espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie brainois

5.4.1 Marquer la centralité des villages

Le zonage fonctionnel et socio-économique qui a eu cours pendant plusieurs décennies a largement montré ses limites en termes de qualité de vie. Le caractère fortement résidentiel de Braine-le-Comte, associé au manque de lieux de rencontres, espaces de convivialité et à la proximité de grandes aires urbaines, induit que de nombreux habitants travaillent et se divertissent hors de la Ville, sans prendre part à la vie rurale.

Le développement d'un cadre de vie de qualité passe par la nécessité de créer des espaces de rencontre et de convivialité dans les noyaux villageois. La valorisation des espaces existants fait partie intégrante de cet objectif de marquer la centralité des villages.

Indicateurs

- Taux de fréquentation de la plaine de jeux de la cité de l'Ange à Petit-Roetulx. Cette donnée peut être mesurée hors période scolaire : mercredi après-midi, vacances et week-end
- Nombre de personnes participant aux activités à l'ancienne gare de Ronquières

Projets associés à cet objectif

- 2.4 Revitaliser l'espace « gare » de Ronquières
- 2.6 Revitaliser la cité de l'Ange à Petit-Roetulx
- 3.10 Revitaliser les cœurs de vie des villages
- 3.11 Elaborer un guide communal d'urbanisme

5.4.2 Organiser les circulations dans les villages

La mobilité est un champ d'investigation majeur de la qualité de la vie. Pour renforcer cette qualité il y a lieu d'améliorer le système global de la mobilité en tenant compte de tous les modes de déplacements, et en particulier de ceux qui ont longtemps été les parents pauvres des aménagements de l'espace : les modes doux et les transports en commun.

L'idée majeure est de raisonner en termes de complémentarité des modes de transport plutôt qu'en concurrence, et d'envisager les voiries comme des espaces publics plutôt que comme de simples couloirs de circulation automobile. L'objectif rejoint la volonté de connecter les villages entre eux.

Indicateurs

- Nombre de kilomètres d'itinéraire aménagés (cyclistes et piétons) par an. La réalisation moyenne de 1,0 km par an représente un objectif pertinent à atteindre.
- Nombres d'élèves se rendant à l'école à vélo (Direction des écoles)
- Nombre de personnes se rendant à leur travail en vélo (Entreprises concernées)
- Augmentation du nombre de déplacements domicile-école en mode doux.

Projets associés à cet objectif

- 1.1 Promouvoir les mobilités alternatives

- 1.2 Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité
- 1.3 Valoriser et sécuriser les entrées de ville/village
- 1.4 Sécuriser les abords d'écoles

5.4.3 Améliorer la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public

Les espaces publics sont nombreux sur le territoire, tant à Braine-le-Comte que dans les villages. Leur usage n'est cependant pas toujours facile pour tous les usagers. Les places et les centralités nécessitent des aménagements plus qualitatifs, laissant davantage d'espace aux usagers de modes doux, et à la convivialité.

Cet objectif vise à permettre davantage de convivialité sur ces lieux de rencontre.

Indicateurs

- Enquête sur le sentiment de sécurité aux abords des écoles.
- Nombre de points accidentogènes traités par an. La résolution de deux passages accidentogènes par an constitue un bon objectif.

Projets associés à cet objectif

- 0.10 Revitaliser le cœur de vie de Henripoint par l'aménagement du Plan vert
- 1.2 Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité
- 1.3 Valoriser et sécuriser les entrées de ville – village
- 1.4 Sécuriser les abords d'école
- 2.4 Revitaliser l'espace « gare » de Ronquières
- 2.6 Revitaliser la cité de l'ange à Petit-Roeulx
- 3.9 Revitaliser les cœurs de vie des villages
- 3.11 Elaborer un guide communal d'urbanisme

5.5 Ancrer la population au territoire brainois

5.5.1 Développer une offre de transports alternatifs

Dans les territoires ruraux, la dépendance à la voiture est grande, notamment chez les jeunes et les personnes âgées qui se trouvent captives des transports en commun. Des alternatives à la mobilité automobile, à tout le moins pour les usages individuels ou de courtes distances sont à développer. Compte tenu de l'orientation des flux de travailleurs vers Bruxelles, le covoiturage est un dispositif à améliorer.

L'objectif vise surtout à développer des mesures pour lesquelles la Ville a des capacités d'action : développement d'initiatives existantes (Carpool Plaza, autopartage Autopia), d'itinéraires pour les modes doux, ... même si les transports en commun restent une alternative pertinente à développer avec les acteurs concernés.

Indicateurs

- Nombre de séances informatives (Service Communal)
- Nombre de personnes empruntant le bus 9 places ou bus de l'école
- Nombre de pôles générateurs de déplacements équipés de parkings à vélos. Chaque année, au moins deux pôles devront être équipés en commençant par les plus importants.

Projets associés à cet objectif

- 1.1 Promouvoir les mobilités alternatives
- 1.2 Développer un réseau modes doux sécurisé et de qualité
- 1.3 Valoriser et sécuriser les entrées de ville- village
- 1.4 Sécuriser les abords des écoles
- 2.1 Acquérir un bus 9 places ou renforcer l'utilisation du bus de l'école pour le transport social

5.5.2 Développer une offre de logements alternatifs

Le manque de disponibilité dans le logement est important. La Ville ne parvient pas à retenir les jeunes ménages qui quittent la Ville, parfois par choix, mais le plus souvent par manque de disponibilités locatives accessibles et difficulté d'accéder à la propriété. L'évolution en Ville dortoir, manquant de logements et structure adaptés aux aînés est une direction que la Ville souhaite éviter.

Les habitants s'inscrivent dans la volonté exprimée par la Ville de proposer des habitations répondant à l'ensemble des besoins et encourager la création de logements diversifiés et abordables supplémentaires afin de maintenir une mixité intégrant toutes les tranches et catégories sociales de la population.

Projets associés à cet objectif

- 3.8 Créer des logements tremplins

5.5.3 Proposer des équipements et des services adaptés aux jeunes

De nombreux services et équipements sont présents dans la Ville, mais ne permettent pas d'intégrer la demande de toutes les tranches et catégories d'âges de la population. Il en est de même pour les infrastructures sportives, dont l'occupation est très importante.

La proximité des aires urbaines, où l'offre pour les jeunes est attractive, doit être prise en compte dans l'aménagement de nouveaux équipements sur le territoire. Ce défi vise également à permettre le bien-être de tous les habitants, des plus jeunes aux aînés.

Indicateurs

- Nombre d'événements et d'activités nécessitant une déclaration se déroulant dans les différents villages (activités en plein air et dans les salles).
- Taux de fréquentation de la plaine de jeux. Cette donnée peut être mesurée hors période scolaire : mercredi après-midi, vacances et week-end
- Taux de fréquentation des équipements sportifs. Cette donnée peut être mesurée hors période scolaire : mercredi après-midi, vacances et week-end

Projets associés à cet objectif

- 0.1 Créer des jardins communautaires
- 1.6 Création d'un commerce itinérant
- 2.2 Promouvoir les activités villageoises
- 2.4 Revitaliser l'espace gare de Ronquières
- 2.6 Revitaliser la cité de l'Ange à Petit-Roeulx
- 3.4 Diversifier et optimiser les infrastructures pour les sports urbains au Champ de la Lune
- 3.6 Aménager un espace dédié à la musique
- 3.9 Revitaliser les cœurs de villages

5.5.4 Optimiser l'utilisation des équipements

De nombreux équipements sont présents, mais leur occupation est importante et la répartition de l'offre ne couvre pas tout le territoire. On dénote ainsi l'absence de salles de réunion ou lieu de convivialité à Petit-Roeulx et Henripont.

Cet objectif vise à assurer l'épanouissement de tous au travers d'« un vivre ensemble optimisé ». Il se traduit par l'organisation d'activités propices à une convivialité au quotidien et une meilleure gestion des lieux existants, ou la création d'une offre lorsqu'elle n'est pas présente, dans l'ensemble des villages.

Indicateurs

- Nombre de visiteurs du bâtiment polyvalent
- Nombre d'événements organisés dans les maisons de quartier

Projets associés à cet objectif

- 1.7 Projet de bâtiment polyvalent

- 2.3 Créer une maison de village à Hennuyères
- 2.5 Créer une maison de village à Henripont
- 3.2 Faire connaître Braine à ses habitants
- 3.4 Diversifier et optimiser les infrastructures pour les sports urbains au Champ de la Lune
- 3.5 Améliorer la gestion et l'utilisation des salles
- 3.6 Aménager un espace dédié à la musique
- 3.7 Créer une maison de village pour le « quartier du Pire »
- 3.10 Accentuer la présence de la Ville dans les villages

5.5.5 Augmenter l'offre en logements publics

Les logements publics présents dans la Ville sont nombreux, mais ne permettent pas de répondre à la demande importante des habitants. La liste d'attente pour l'attribution d'un logement atteignait 480 demandes en 2013.

La société Haute Senne Logement, société de logement de service public, a environ 1.100 demandes d'accès au logement social et environ 25% de ces demandes concernent Braine-le-Comte (entité).

Cet objectif vise à permettre le bien-être de tous les habitants via un accès aux logements pour tous (notamment pour les jeunes ménages) et à favoriser une offre multiple, différenciée, exemplaire et innovante. L'élaboration de nouveaux projets de logements doit prendre en compte le vieillissement de la population et la volonté d'arriver aux 10% de logements sociaux sur le territoire communal.

Projets associés à cet objectif

- 3.8 Créer des logements tremplins

6 Synthèse

Ces défis et objectifs sont repris sous forme de tableau en vue de synthétiser de manière claire la stratégie communale à l'horizon 2026.

Objectif général	Enjeux	Objectifs de développement	Objectifs opérationnels
S'appuyer sur les identités villageoises pour générer un développement harmonieux et cohérent de Braine-le-Comte	Assurer le développement économique	Développer et pérenniser les activités économiques	Développer les circuits courts
			Améliorer l'accessibilité du centre-ville depuis les villages
			Renforcer le centre-ville comme pôle commercial
			Soutenir l'agriculture locale
			Améliorer l'accessibilité des zones d'activités
	Préserver le patrimoine bâti et naturel	Faire connaître le patrimoine brainois pour le préserver et en faire un atout de développement	Développer l'activité touristique
			Développer le réseau modes doux
			Valoriser le patrimoine local
			Valoriser le réseau hydrographique
			Valoriser les points de vue paysagers
	Tisser les liens sociaux	Préserver l'équilibre entre ville et campagne	Maitriser le développement urbain
			Développer les liaisons entre les villages
			Préserver et développer les réseaux écologiques
		Valoriser les espaces publics afin d'améliorer le cadre de vie brainois	Marquer la centralité des villages
			Organiser les circulations dans les villages
Ancrer la population au territoire brainois	Ancrer la population au territoire brainois	Améliorer la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public	
		Développer une offre de transports alternatifs	
		Développer une offre de logements alternatifs	
		Proposer des équipements et des services adaptés aux jeunes	
			Optimiser l'utilisation des équipements
			Augmenter l'offre en logements publics

